

# COMMUNIQUÉ

## DE PRESSE



Lundi 15 avril 2024

### Lancement d'un nouvel outil d'accompagnement pour les particuliers : une plateforme de mobilité pour (re)trouver une autonomie dans ses déplacements !



Depuis 2021, la communauté de communes est devenue autorité organisatrice des mobilités sur son territoire et œuvre en faveur de l'autonomie de ses résidents. Depuis, de nombreux projets ont émergé, comme la nouvelle ligne du Cosibus, le schéma directeur cyclable en cours d'élaboration, l'aide à l'acquisition de vélo en 2022, le bus France services... Aujourd'hui, un nouveau dispositif voit le jour. Il permettra à de nombreux résidents de (re)trouver une autonomie dans leurs déplacements : une plateforme de mobilité. Ce service public permettra de renseigner tous les habitants du territoire sur les solutions matérielles et financières à la mobilité qui existent et d'accompagner les personnes les plus fragiles dans la levée des freins persistants (financiers, matériels, cognitifs etc.) en les orientant vers les formations et services adéquats.

#### Des difficultés...

Une année de travail de longue haleine en collaboration avec de nombreux acteurs du territoire a permis de partager un état des lieux des dispositifs de mobilité et des aides financières mobilisables sur le territoire de Coutances mer et bocage.

Accueil Emploi, Solidarité Transport, Phaëton, Agir ABCD, Mobyliis, France Travail, CCAS, GIP Tandem, Mission Locale, Coallia, Légumerie solidaire, et bien d'autres... Près de 30 structures se sont réunies pour effectuer un travail collaboratif afin d'identifier les problèmes de mobilité rencontrés par les résidents et les aides présentes sur le territoire.

Ce recensement des offres existantes a permis de révéler la multitude d'aides, un atout fort pour le territoire, qui nécessite de la lisibilité...

#### ... Et des solutions !

Une plateforme de mobilité est apparue comme LA solution pour rendre visible l'invisible et orienter les bénéficiaires vers de nouvelles solutions et formations.

Déclinée en deux dispositifs bien spécifiques, cette plateforme jouera deux rôles :

### 1. Un guichet unique de renseignement ouvert à tous

Le guichet unique de la plateforme permettra de mettre de la lumière sur ce qui existe déjà au sein du territoire et de renseigner au mieux les personnes qui rencontreraient une difficulté ponctuelle dans leurs déplacements (une voiture au garage, une jambe cassée, un horaire de bus illisible...).

### 2. Un accompagnement personnalisé pour les personnes en situation de précarité de mobilité

Difficile de trouver ou de garder un emploi sans moyen de mobilité pour s'y rendre... Difficile de maintenir une vie sociale sans possibilité d'accéder aux soins, aux loisirs, aux premières nécessités... Diagnostic mobilité, rendez-vous, discussions et bilan permettront de trouver, dans la mesure du possible, une solution provisoire de déplacement (transport à la demande, location solidaire...) ainsi qu'une solution plus pérenne pour (re)trouver une autonomie et une vie sociale et professionnelle (aide pour l'achat ou les réparations d'un véhicule, auto-école solidaire pour passer le permis, découverte du covoiturage, vélo-école ...).

Par la suite, de nouveaux dispositifs viendront compléter ce qui existe : une école de la mobilité regroupant de nombreuses formations, un maillage de covoiturage sur le pouce, ainsi que l'élargissement de la flotte de locations solidaires en appui avec les partenaires associatifs locaux.

## Comment accéder à la plateforme de mobilité ?

Structures sociales, organismes de formation ou d'insertion, services publics de l'emploi, chantiers d'insertion, accueils de mairies, offices de tourisme... Ces structures pourront orienter les personnes rencontrant des difficultés de mobilité vers la plateforme afin de trouver des renseignements ou bénéficier d'un accompagnement personnalisé avec la conseillère.

Vous pouvez également contacter directement la conseillère en mobilité au 06 32 13 89 93 ou lui envoyer un mail à l'adresse suivante : [mobilite@communaute-coutances.fr](mailto:mobilite@communaute-coutances.fr).

Des permanences téléphoniques auront lieu tous les matins du lundi au vendredi pour répondre à vos questions ou pour prendre rendez-vous. Les après-midis seront dédiés aux entretiens individuels en itinérance sur les communes du territoire : Montmartin-sur-Mer, Coutances, Saint-Sauveur-villages, Quettreville-sur-Sienne, Agon-Coutainville, Cerisy-la-Salle, Gavray-sur-Sienne pour vous proposer un rendez-vous au plus près de chez vous !



## CONTACTS PRESSE

Catherine de la Hougue, Vice-présidente aux mobilités Coutances mer et bocage

Alice Parizot, animatrice de la plateforme de mobilité  
06 32 13 89 93 et [a.parizot@communaute-coutances.fr](mailto:a.parizot@communaute-coutances.fr)